

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/6/17-7

Le conseil d'administration, en sa séance du 17/06/2017,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement des études de l'institut ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

**OBJET : Fiche AOF (Architecture de l'offre de formation) - Mention droit public
(Création)**

Le conseil approuve l'architecture de l'offre de formation (AOF) relative à la création du master mention droit public telle que proposée dans le document (fiche AOF) en annexe de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30

Fait à Aix-en-Provence, le 17/06/2017

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

29.6.2017

Droit, économie, gestion

Etablissement : Aix-Marseille Université

Composante : Faculté de droit et de science politique

Niveau : LICENCE LICENCE PROFESSIONNELLE MASTER

Intitulé : DROIT PUBLIC

Renouvellement Restructuration Création

Champ de formation : Droit et sciences politiques

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	<p>La mention DROIT PUBLIC se compose de 11 parcours types 4 parcours sont rattachés exclusivement à la mention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit public fondamental - Pratique des droits fondamentaux - Droit public des affaires et contrats publics - Droit et pratique des contentieux publics <p>S'ajoutent à ces parcours 3 parcours types faisant l'objet d'une co-accréditation ou d'une convention de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carrières publiques (avec l'IEP d'Aix-en-Provence) - Droit et administration de la défense (Ecole des commissaires aux armées – Salon-de-Provence , convention de partenariat avec le Ministère de la défense) - Droit et management publics des collectivités territoriales (IMPPT) <p>Enfin, 4 parcours types sont rattachés à la mention mais principalement accrédités dans le cadre d'une autre mention de Master de la FDSP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théorie du droit - Droit immobilier public et privé - Finances publiques et fiscalité - Droit de la reconstruction des Etats 	
	Parcours types propres à la mention	<ul style="list-style-type: none"> Droit public des affaires et contrats publics Droit et pratique des contentieux publics Pratique des droits fondamentaux Droit public fondamental
	Parcours en double rattachement (avec une autre mention de la FDSP)	<ul style="list-style-type: none"> Théorie du droit Droit immobilier public et privé Finances publiques et fiscalité Droit de la reconstruction des Etats
	Parcours co-accrédités	<ul style="list-style-type: none"> Carrières publiques (IEP) Droit et management public des CT (IMPPT)
	Parcours reposant sur une convention de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> Droit et administration de la défense (Ministère de la défense)
Objectifs de la formation :	<p>L'objectif global est de proposer une formation aux diverses professions juridiques fondées sur le droit public (professions judiciaires, administratives, académiques) notamment dans le domaine du conseil, de la défense, de jugement, de formation et de veille juridique en tant qu'avocat, juriste au sein d'une administration publique ou d'une structure privée, enseignant chercheur (après rédaction d'une thèse</p>	

de doctorat) ou magistrat administratif. Il s'agit ainsi d'offrir aux étudiants une formation en droit public de haut niveau.

- Objectifs généraux (scientifiques et professionnels) :

Le master répond aux besoins des étudiants en termes de formation professionnalisante et en particulier aux étudiants souhaitant passer des concours (fonction publique d'Etat, territoriale, hospitalière, magistrature administrative, métier d'avocat). La formation globale et les parcours type proposés dans le cadre de la mention « Droit public » présentent une cohérence géographique assez forte compte tenu du grand nombre d'emplois se rattachant (traditionnellement) aux métiers du droit dans la zone d'Aix-Marseille. Le maillage administratif et judiciaire du territoire facilite les débouchés des étudiants ainsi que la recherche de stages probants. A ce titre, les parcours rattachés à la mention « droit public » insistent sur la transdisciplinarité des enseignements qui répond aux besoins des collectivités publiques, territoriales et de leurs groupements ainsi que des organismes, institutions et entreprises en relation avec elles. Ces diverses institutions demandent des cadres qui sachent envisager l'exercice des compétences confiées par le législateur aux collectivités publiques de façon globale et prospective.

La plupart des parcours types proposés offrent la possibilité aux étudiants le souhaitant de poursuivre leur formation par la rédaction d'une thèse de doctorat et la préparation d'un concours d'accès au métier d'enseignant chercheur. Chaque année des étudiants issus de cette mention sont ainsi recrutés en tant que Maîtres de conférences ou réussissent l'agrégation de droit public.

- compétences attendues des étudiants au terme des parcours types

D'un point de vue général, l'étudiant diplômé du Master doit être en mesure de maîtriser les concepts juridiques relatifs aux différentes branches du droit enseignées dans le Master. Il doit être autonome dans la mise à jour de ces connaissances, savoir analyser une situation juridique, débattre et argumenter en faveur d'un point de vue ce qui implique : savoir organiser une démarche de recherche, de documentation, savoir présenter formellement (oralement et par écrit avec bibliographie raisonnée, table des matières, etc.) le résultat de ce travail seul ou en équipe. Etre capable de travailler dans une langue étrangère.

Compétences attendues de l'étudiant par parcours types :

Parcours type "droit public des affaires et contrats publics"	maîtriser l'environnement et les données juridiques du droit public des affaires et des contrats publics (propriétés publiques, droit de la commande publique, financement et exécution des projets publics notamment contractuels), maîtriser les techniques contractuelles de droit public (négociation, rédaction et exécution des contrats), maîtriser le contentieux public contractuel; savoir appliquer ces compétences en entreprise ou au sein d'administrations publiques.
Parcours type "droit et pratiques des contentieux publics"	Rechercher, analyser et traiter les données juridiques, comprendre et connaître les procédures, analyser des situations juridiques conflictuelles afin de traiter et anticiper tout contentieux. Assurer la veille juridique afin de mettre à jour ses connaissances pour le suivi juridique de ses dossiers. Rédiger de manière approfondie ou synthétique (selon le cas) des notes ou des rapports à caractère juridique afin d'apporter une réflexion et d'assurer la diffusion de l'information juridique nécessaire au suivi des dossiers.
Parcours type "Pratique des droits fondamentaux"	Analyse et maîtrise des différents contentieux relatifs aux droits de l'homme au niveau national et international, connaissance du contenu substantiel du droit des libertés fondamentales en droit français, comparé, européen et international, développement d'un réflexe « protection des libertés » dans les différents contextes sociaux dans lesquels la question peut se poser, connaissances des grandes problématiques contemporaines contentieuses et substantielles en droit des libertés fondamentales, esprit et

	capacité de synthèse dans l'analyse des problématiques relatives aux droits fondamentaux, force de proposition pour résoudre les problématiques liées aux droits fondamentaux
Parcours type "Droit public fondamental"	Maîtriser les grandes spécialités du droit public, les droits européens, étrangers et comparés. Il maîtrise les différentes sources des droits, les rapports de systèmes en Europe et les contentieux constitutionnel, administratif, financier et des libertés. Capable d'accéder aux sources documentaires sur tous les supports disponibles, d'effectuer une analyse juridique et contentieuse privilégiant les approches internationales et comparatives, il rédige des articles, des notes ou des rapports pertinents dans son domaine de compétence.
Parcours en double rattachement	
Parcours "Finances publiques et fiscalité"	Acquisition des aspects conceptuels des systèmes financiers publics ; Méthodes de recherche à l'élaboration et au contrôle des politiques budgétaires publiques ; Amorce d'une spécialisation dans un ou plusieurs domaines de l'activité financière publique
Parcours "Droit de la reconstruction des Etats"	Le diplôme présenté vise avant tout à former des <u>juristes</u> capables de s'insérer rapidement et professionnellement dans l'environnement dans lequel ils exerceront leurs activités. Maîtriser les <i>instruments de résolution des questions juridiques</i> . À l'issue de la formation, les étudiants devront être capables de formuler une analyse sur un problème lié à la reconstruction de l'État, être capables de rédiger en termes synthétiques des rapports à destination de juristes ou de non-juristes, être capables de présenter oralement un sujet lié à ces questions à un public spécialiste ou non-spécialiste.
Parcours "Droit immobilier public et privé"	Le parcours aura pour objectif de former des juristes de haute compétence et immédiatement opérationnels dans les différents domaines du droit immobilier. Les diplômés de la mention droit immobilier auront une bonne aptitude à la recherche et un haut niveau de connaissances à la fois théoriques et pratiques, qu'ils seront capables de mobiliser et de mettre en œuvre dans différents contextes. Le parcours DIPP a pour objectif de former des juristes de haut niveau en droit des privé et administratif des biens, en droit foncier, en droit de l'urbanisme, en droit de la promotion immobilière, en droit des baux, en droit de la copropriété, en droit des marchés privés et publics de la construction, en droit de la responsabilité des constructeurs, assurance construction ou encore en droit de la vente immobilière.
Parcours "Théorie du droit"	Acquisition d'une vaste culture juridique comportant une bonne connaissance des arrières plans philosophiques et méthodologiques du raisonnement, de l'interprétation et de l'argumentation juridique. Il est en mesure de rédiger de manière analytique et approfondie une note ou un rapport à caractère juridique. Analyser et traiter toutes les données juridiques, les textes, les arrêts des cours et tribunaux, les articles de doctrine et les instruments documentaires sur les données juridiques mais aussi être en mesure de participer à l'entreprise juridique de façon plus active en pouvant détecter et anticiper les évolutions du droit, comparer les systèmes juridiques, tenir compte des cultures juridiques différentes. Développer des relations professionnelles avec des juristes d'autres cultures

	juridiques, situer une question de droit dans son contexte économique ou social.
Parcours co-accrédités ou conventionnés	
Parcours "Carrières publiques"	Maîtriser les principes budgétaires de l'action publique, l'environnement juridique, social, économique et politique de l'administration publique. Maîtrise des outils et méthodologies de la rédaction de documents (contrats, notes, rapports, synthèses), de l'expression orale (animation de réunions, entretiens de conseil, synthèses), des outils de l'animation et de la gestion de services, d'équipes et/ou de projets qui mettent en action des acteurs pluridisciplinaires. Développer le sens du travail en équipe, de l'initiative, la capacité d'adaptation, savoir gérer son temps et la polyvalence des tâches
Parcours "Droit et management public des CT"	Capacité à établir un lien entre des connaissances théoriques et la réalité d'une fonction en sachant utiliser concrètement les connaissances théoriques acquises jusqu'en seconde année de Master au service des collectivités territoriales ou des institutions de leur environnement. Aptitude à l'analyse d'une question sous ses différents aspects, à synthétiser et à dégager une solution tenant compte de ces différents angles. Capacité d'adaptation à l'évolution des domaines de compétence des collectivités territoriales. Compétences fortes dans un domaine, droit ou gestion, avec au moins la compréhension et même une ouverture sur le domaine. L'ouverture sur une autre discipline facilite l'ouverture d'esprit qui sera nécessaire dans l'action locale en raison de la multiplicité des partenariats des collectivités territoriales. connexe.
Parcours "droit et administration de la défense"	Le diplômé maîtrise le langage théorique et méthodologique ainsi que les outils permettant : de dispenser du conseil juridique spécialisé en matière notamment, de droit de la commande public, de droit des conflits armés, de droit aérien et de statuts de la condition militaire ; de mettre en œuvre les procédures de comptabilité de gestion et d'audit organisationnel ; de maîtriser les mécanismes de logistique des opérations de crise ; d'exercer des responsabilités de manager.

Chaque « parcours types » de la mention propose des débouchés particuliers :

Débouchés par Parcours types	
Parcours type « Droit public des affaires et contrats publics »	fonctionnaire notamment territorial spécialisé dans l'achat public, le suivi d'exécution de contrats de commande publique, la conception, le financement et l'exécution des projets publics ; avocat spécialisé en droit public des affaires et de la commande publique ; juriste spécialisé dans le domaine des travaux publics et des contrats y afférents ; enseignement supérieur et recherche
Parcours type « Droit et pratique des contentieux publics »	avocat spécialisé en contentieux administratif (général mais aussi spécial : de l'urbanisme, des étrangers, fiscal, etc.), magistrat administratif, fonctionnaire des services juridiques des collectivités territoriales et administrations d'Etat, des services de contrôle de légalité ; enseignement supérieur et recherche.
Parcours type « Pratique des droits fondamentaux »	Avocats, juristes spécialisés dans les associations, les organisations non gouvernementales et les organismes privés

	ou publics spécialisés, nationaux comme internationaux, enseignants-chercheurs.
Parcours type « Droit public fondamental »	Professeurs et maîtres de conférences des universités, chargés de recherche des Universités ou du CNRS (après le doctorat en droit, sur concours), Magistrat administratif (sur concours), Cadre d'administrations publiques nationales ou locales, d'organisations européennes ou internationales, d'organisations ou d'associations à but humanitaire, Avocat (sous réserve de l'obtention du CAPA) spécialisé en droit public. Juriste d'entreprise spécialisé en droit public
Parcours en double rattachement	
Parcours "Finances publiques et fiscalité"	Enseignant-chercheur, Gestionnaire de services financiers, Avocat, Magistrat des juridictions financières, Contrôleur des finances publiques, Inspecteur des finances publiques, Inspecteur des douanes et droits indirects, inspecteur de la direction générale de la concurrence, de la consommation et la répression des fraudes, Receveur des finances
Parcours "Droit de la reconstruction des Etats"	Juriste auprès d'organisations internationales s'intéressant à la reconstruction des États (gouvernementales et non gouvernementales) Juriste consultant (indépendant ou cabinet), Juristes d'associations, Juristes contractuels auprès d'organismes gouvernementaux, Concours nationaux et internationaux liées aux activités de coopération et de reconstruction (Quai d'Orsay, justice, défense, fonction publique internationale), Consultants (droit de transition, écriture constitutionnelle et législative, restructuration des services publics). Enseignant chercheur dans le domaine du droit public de la reconstruction des États
Parcours "droit immobilier public et privé"	Agent immobilier, administrateur de biens, syndic de copropriété, promoteur immobilier, aménageur, gestionnaire de patrimoine, service immobilier des banques et compagnies d'assurance, juriste en sociétés de promotion et aménagement, avocat, notaire (par voie professionnelle), service juridique ou service foncier et urbanisme des collectivités locales, juriste en sociétés d'économie mixte
Parcours "théorie du droit"	Magistrat (sous réserve de la réussite aux concours appropriés), Avocat (sous réserve de l'obtention du CAPA), Juriste d'entreprise, Jurisconsulte dans l'administration de l'Etat (après entrée par concours), Juriste dans les organisations internationales et dans l'Union européenne, Enseignant chercheur (sous réserve de la réussite à un concours de maître de conférences ou de professeur) ou chercheur (sous réserve de la réussite à un concours de chargé de recherche)
Parcours co-accrédités ou conventionnés	
Parcours "carrières publiques"	Dans le secteur public : Toute administration et Groupement d'intérêt public (Administrateur, Attaché, Inspecteur, dans les services de l'Administration publique). Les diplômés peuvent s'insérer dans les différentes structures publiques : Administration centrale et déconcentrée, Collectivité territoriale, Etablissement public de coopération intercommunale, Etablissements publics de santé. Dans le secteur privé : Société d'économie mixte et Société publique locale, Association en lien avec les collectivités publiques.
Parcours "Droit et management public des CT"	Fonctionnaires d'administration générale des collectivités territoriale (attachés, administrateurs) et fonctionnaires

	territoriaux des filières techniques et sociales. Agents contractuels assimilés à la catégorie A des collectivités territoriales comme collaborateurs de cabinet ou chargés de mission. Consultant, directeur de service, chargé d'études, chargé de mission, chargé de clientèle, chargé des marchés publics. Avocats spécialisés en droit public des affaires (conseil et représentation des collectivités locales). Membres de cabinets, Chargés de mission collectivités locales, Chefs de projets (fonctions émergentes nécessitant une grande capacité d'analyse et d'autonomie)
Parcours "droit et administration de la défense"	chef des activités de soutien de l'Homme dans les formations opérationnelles et en Groupement de soutien de bases de défense. Acheteur public, auditeur interne, juriste spécialisé (droit des conflits armés en opération notamment)

Organisation de la formation :

Le Master est organisé en 4 semestres sur la base d'un socle commun mais aussi selon une logique de spécialisation progressive :

1/ Un socle commun existe au niveau du Master 1 (semestre 1 et 2) : il est composé d'UE strictement disciplinaires qui sont formées par les matières fondamentales du droit public : droit public économique, des collectivités territoriales, droit public économique, droits et libertés fondamentaux (comparé), droit de la fonction publique et de ressources humaines. Le socle commun disciplinaire est complété par un enseignement en anglais (24h) et de compétences transversales (enseignements transversaux comme le C2I niveau 2 et l'initiation à la recherche d'emploi). Concernant les matières optionnelles, elle donnent l'occasion aux étudiants de procéder à une forme de « coloration » de leur formation : les matières en cause sont issues des autres mentions proposées par la Faculté soit en droit public soit en droit privé (voir infra). La méthodologie est quant à elle systématiquement travaillée au sein des groupes de TD disciplinaires.

2/ L'articulation Master 1/ Master 2 repose sur une spécialisation progressive de la formation. Elle est déterminée par les choix d'ECUE au sein des UE proposant un tel choix, les ECUE choisies orientant en effet leur spécialisation en fonction des « parcours types » qu'ils souhaitent suivre en S3 et S4 (Master 2).

3/ La mutualisation en Master 1, certaines ECUE proposées dans les UE 4 et 5 (semestre 1 et 2) sont mutualisées avec d'autres mentions du Master de la FDSP. Il en est ainsi par exemple de cours assignés à la mention « droit international et européen » (Contentieux communautaire, politiques et actions de l'UE, droit du maintien de la paix, intégration économique européenne...), à la mention « droit de l'immobilier » (droit de l'urbanisme et de l'aménagement, droit public et privé des biens, notions de droit immobilier public et privé...), de la mention « droit fiscal » (droit fiscal approfondi, finances locales), de la mention « droit privé » (Argumentation et raisonnement juridique, principes des contrats spéciaux publics et privés), de la mention « droit de la santé » (droit de la santé publique), de la mention « droit des affaires », ou encore de la mention « Histoire du droit » (histoire des idées politiques, histoire du droit administratif, histoire de la pensée juridique contemporaine).

4/ En master 2, les parcours types comportent des enseignements mutualisés (10 à 30% des enseignements). Les divers parcours accordent une large place à la méthodologie de la recherche et des exercices pratiques attendus aux différents concours. Ainsi est-il prévu des séminaires de méthodologie mutualisés au sein des différents parcours. Cette mutualisation concerne aussi les matières disciplinaires : certaines sont prévues entre les divers parcours de la mention (de 10 à 30% selon les parcours) à propos de matières telles que « droit public économique », « droit et gestion des propriétés publiques », « principes de la commande publique », « droit et pratique de la décentralisation et de l'intercommunalité » (10h pour chaque matière). Une mutualisation d'enseignements disciplinaires est aussi prévue avec d'autres parcours relevant d'autres mentions (Parcours de la mention « droit privé » (matières : droit processuel, droit de la nationalité, théorie du droit (10 à 15h)) ; parcours de la mention « sciences criminelles » (administration pénitentiaire, ...)).

Professionnalisation : les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dès le Master 1 qui a pour objet de les former à la mise en œuvre de leur connaissance théoriques mais aussi d'éclairer leurs choix de formation ultérieurs (choix du parcours types). Un stage plus long (2 à 5 mois) est également possible ou exigé dans les parcours-types (facultatif dans les parcours « Droit public fondamental » et « pratique des droits fondamentaux », obligatoire dans les parcours « droit et pratique des contentieux publics » et « droit public des affaires et contrats publics »).

**Modalités
d'enseignement :**

Régime général :
Les formations (M1 et M2) sont par principe proposées en formation initiale mais les enseignements suivis peuvent l'être en formation continue.

modalités d'enseignement générales
L'enseignement s'effectue en présentiel. Contrôlé en Master lors des séances de TD et en Master 2 conformément aux règlements des examens. La Faculté de droit et de science politique d'Aix Marseille Université, en partenariat avec l'Université Juridique Numérique Francophone, propose toutefois, en enseignement à distance, le **Master 1 mention Droit public**. Intéressant les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent se déplacer dans les locaux de l'Université, ces formations permettent de suivre et de valider ce diplôme entièrement à distance, via Internet, grâce à une plateforme numérique d'enseignement.

La formation est ouverte en formation continue mais pas en alternance ni en apprentissage.
Les étudiants en régime spécial d'études (sportifs de haut niveau par exemple) et les étudiants en situation de handicap sont également accueillis s'ils sont éligibles et conformément aux règlements d'AMU.

Les étudiants bénéficiant de la démarche VAE suivent les enseignements qui n'ont pas fait l'objet d'une validation ou qui n'ont pas été demandés en validation.

outils numériques

Les enseignants ont la possibilité d'utiliser divers outils numériques à vocation pédagogique (ENT, AMUbox, AMETICE). Les possibilités offertes par ces outils sont multiples : dépôt de documentations diverses, mise à disposition de tutoriels, d'exercices de liens d'actualité... Ces nouveaux outils numériques peuvent permettre un partage des données également entre étudiants, facilitant le travail de groupe lorsqu'il est demandé soit en TD soit dans les ateliers des parcours-type. Chaque enseignant définit l'utilisation de ces outils qui lui semble la plus appropriée.

**Volume horaire
de la formation :**

En master 1 :

La première année représente 450 h, elle est organisée de la façon suivante : la formation propose à l'étudiant de suivre 8 matières de 24h, au premier et au second semestre. A cela s'ajoute des travaux dirigés disciplinaires et de langue pour un volume global de 66h. S'ajoute en dernier lieu, la formation numérique du C2!

En master 2 : le volume horaire en présentiel varie selon le parcours type :

Parcours type « Droit public des affaires et contrats publics » : 300h

Parcours type « Droit et pratique des contentieux publics » : 300h

Parcours type « Carrières publiques » : 390h

Parcours type « Pratique des droits fondamentaux » : 200h

Parcours type « Droit public fondamental » : 200h

Parcours type « Droit immobilier public et privé » : 290h

Parcours type « Théorie du droit » : 200h

Parcours type « Droit de la reconstruction des Etats » : 200h

Parcours type « administration de la défense » : 679h

Parcours type « Finances publiques et fiscalité » : 265h

Parcours type « droit et management public des CT » : 270h

Enseignement d'une langue étrangère : en master 1, une UE est consacré au développement de compétences linguistiques (TD de 24h, 2 ECTS)

Enseignement disciplinaire en langue étrangère : en master 1 (semestre 2) un enseignement de 24h, mutualisé avec d'autres mentions de master, est proposé en anglais aux étudiants (UE obligatoire).

**Lieux de la
formation :**

Faculté de droit et de science politique – site d'Aix-en-Provence

**Liens avec la
recherche :**

La formation dispensée aux étudiants dans le cadre du Master « Droit public » s'appuie sur les équipes de recherches des centres de recherches dédiés à la discipline au sein de la FDSP. La totalité des enseignements disciplinaires en M1 sont assurés par des enseignants chercheurs de ces centres ; la majorité des enseignements disciplinaires en M2 le sont par ces mêmes enseignants chercheurs.

A ces centres de recherches, il faut ajouter divers centres et organismes extérieurs (tantôt composantes d'AMU tantôt extérieurs mais liés à AMU par des conventions de partenariat) qui contribuent à la formation en assurant des enseignements figurant dans les parcours types

Nom du laboratoire ou de l'organisme	Sigle	N°	Directeur	Adresse
Centres de recherches de la FDSP				
Institut Louis Favoreu – Groupe d'études et de recherches comparées sur la justice constitutionnelle	ILF-GERJC	UMR 7318 DICE	Xavier Philippe	3 av. R. Schuman 13628 Aix en Provence Cedex 1
Centre de Recherches Administratives	CRA	EA893	Florian Linditch	3 av. R. Schuman 13628 Aix en Provence Cedex 1
Laboratoire de théorie du droit	LTD	EA 892	Jean-Yves Chérot	3 av. R. Schuman, 13628 Aix-en-Pce cedex 1
Centre d'études fiscales et financières	CEFF	EA 891	Thierry Lambert	3 av. R. Schuman, 13628 Aix-en-Pce cedex 01
Le Groupe de Recherches et d'Etude du Droit de l'Immobilier, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de la Construction	GRE DIAUC	EA 3786	Laetitia Tranchant	Espace Poncet 2 avenue Henri Poncet 13100 Aix-en- Provence
Centres de recherches AMU (hors FDSP)				
Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille	CERGAM		Pierre-Xavier Meschi	Clos Guiot Puycard 13089 Aix en Provence Cedex 2
Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence	CHERPA	EA 4261	Rostane Mehdi	25 rue Gaston de Saporta, 13625 Aix-en-Pce cedex 01
Organismes extérieurs				
Ecole de commissaires des armées – ministère de la défense	ECA	-	-	Chemin de Saint Jean 13661 Salon Air

Lien entre les divers centres de recherche et les parcours types de la mention : les parcours types de la mention relèvent principalement d'un ou plusieurs centres de recherche d'AMU (FDSP pour les parcours propres et en double rattachement ; composantes d'AMU ou partenaire conventionné pour les parcours types en co-accréditation)

Parcours type	Centre(s) de recherche responsable(s) du parcours type
Parcours propres à la mention	
« Droit public des affaires et contrats publics »	CRA
« Droit et pratique des contentieux publics »	ILF
« Pratique des droits fondamentaux »	ILF
« Droit public fondamental »	ILF-CRA
Parcours co-accrédités ou conventionnés (partenariats extérieurs)	
« Carrières publiques »	CHERPA
« Droit et administration de la défense »	ECA-CRA
« Droit et management publics des CT »	CERGAM

Liens avec le monde socio-économique :

Parcours en double rattachement	
« Théorie du droit »	LTD
« droit immobilier public et privé »	GREDAUC
« finances publiques et fiscalité »	CEFF
« droit de la reconstruction des Etats »	ILF

Stage de l'étudiant : En master 1, dans le cadre du second semestre, les étudiants peuvent choisir de réaliser un stage professionnel. Le stage doit être d'une durée de trois semaines minimum consécutives. Le stage doit être trouvé par l'étudiant lui-même, ce qui le conduit à s'initier à la recherche d'un emploi, et lui permet d'affiner son orientation professionnelle. Mais l'Université reste à la disposition des étudiants pour les assister dans cette recherche (SUIO : service universitaire d'insertion et d'orientation), et le stage est réalisé sous couvert d'une convention de stage signée par le directeur de l'institution d'accueil et par le Doyen de la faculté de droit. A la fin du stage, les étudiants doivent réaliser un rapport de stage, sous la direction d'un tuteur, désigné parmi les enseignants. En master 2, l'étudiant a toujours la possibilité d'effectuer un stage quel que soit son parcours types (de 2 à 4 mois) ; il est obligatoire pour 2 parcours (« droit et pratique des contentieux publics », « droit public des affaires et contrats publics »).

Enseignements par des « professionnels du droit » : Une part importante des enseignements des parcours types est assurée par des représentants du monde professionnel (avocat, magistrat, fonctionnaires) (cf. rubrique dédiée infra). La tradition judiciaire de la région aixoise et marseillaise ainsi que l'existence de structures administratives de taille importante facilite le contact et l'intervention des agents de ces collectivités (Conseil régional, départemental, métropole, sociétés d'économie mixte...). En outre, par le biais des colloques et manifestations organisées par les deux laboratoires de recherche, les étudiants peuvent bénéficier d'un regard professionnel sur le sujet retenu et entrer directement en contact avec les professionnels afin notamment de nouer des liens dans le but de trouver des stages. Enfin, un certain nombre d'enseignants-chercheurs, qui interviennent dans les Masters 2, exercent également la profession d'avocat.

Par ailleurs, le conseil de perfectionnement constitue un lieu d'échanges et de préconisations réunissant tous les acteurs impliqués dans une formation ou un groupe de formation (acteurs de la composante mais aussi extérieurs à l'établissement). Sa finalité est d'identifier les améliorations à apporter à une formation, favoriser l'adaptation de la formation aux contextes d'insertion professionnelle des diplômés, rendre plus lisible les compétences professionnelles transversales auxquelles prépare une formation. Ce conseil est toujours composé d'enseignants chercheurs, de personnels administratifs, d'étudiants ou anciens étudiants, et de professionnels.

Effectifs attendus :

200 – 250 étudiants sur la totalité du master (en n'intégrant seulement les parcours types propres de la mention) Dans le détail : le master 1 comporte de 100 à 130 étudiants, en Master 2, chaque parcours propres à la mention comporte de 20 à 50 étudiants.

Pour les Licences professionnelles, origine des publics :

Sans objet

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation	Grade	Nombre	Section CNU / discipline pour le 2 nd degré
	PR	4	01
PR	24	02	
PR	1	03	
PR	4	04	
MCF	6	01	
MCF	23	02	
MCF	1	03	
MCF	2	05	

Apport des
représentants du
monde
socioprofessionnel
participent à la
formation

MCF	1	09
PRAG	1	

Préciser la part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants

Statut professionnel	Nombre	employeur
Avocat	8	
Officiers et personnel civil des ministères	22	Ministère de la défense
Magistrat (administratif ou financier)	7	Tribunal administratif, cour administrative d'appel, Chambre régionale des comptes
Fonctionnaire territorial (Administrateurs territoriaux, Directeurs territoriaux)	14	CD13, Métropole Aix Marseille Provence, Ville d'Aix-en-Provence, ville de Toulon,...
Directeur Qualité	1	Ville de Besançon
Chef de service contrôle de gestion	1	CR PACA
Responsable Prospective	1	EP Euroméditerranée

Pourcentage des heures d'enseignement effectuées par les intervenants professionnels sur le total des heures de la formation de la mention : 40%

Personnel de
soutien à la
formation et
modalités
d'organisation de
ce soutien

Catégories (IGR, IGE, tuteurs, etc.)	Nombre	Fonctions exercées	Quotité de travail pour la formation
Directeur de recherche	1	Enseignement	
Chargé de recherche	1	Enseignement	
BIATSS	8	Gestionnaires administratives de diplômes	100%

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

La mention du master est accréditée par AMU pour la FDSP. Au sein de cette mention 3 parcours types sont cependant co-accrédités ou en partenariat :

- parcours type « Droit et management public des collectivités territoriales » : co-accrédité FDSP-IMPGT (institut de management public et de gouvernance territoriale (AMU))
- Parcours type « carrières publiques » : FDSP- en partenariat avec l'IEP d'Aix-en-Provence (Institut d'études politiques)
- Parcours type « droit et administration de la défense » : convention de partenariat AMU-Ministère de la Défense

Tableau mis en forme

Internationalisation des formations

Partenariat entre AMU et l'Université d'Ottawa qui concerne le parcours « théorie du droit » pour une formation avec double diplôme Master/LLM. Cela concerne l'accueil d'étudiants étrangers et l'envoi d'étudiants à l'étranger. Un partenariat du même ordre avec la même université est en cours de création : comportant la possibilité pour les étudiants du parcours « droit public fondamental » d'effectuer un semestre d'études au sein de l'université d'OTTAWA.

Parcours « droit de la défense » : la formation au droit des conflits armés par l'Institut international de droit humanitaire de San Remo se réalise dans le cadre d'une formation francophone au profit d'officiers étrangers et français. Quelques élèves sélectionnés bénéficient également d'un échange avec la haute école d'administration du ministère de la défense allemand de Mannheim qui forme les cadres de l'administration du ministère de la défense allemand.

Conventionnement avec une institution privée française

Sans objet